

ANNEXE No. 15.

PLAN D'ORGANISATION D'UNE ÉCOLE DE GÉNIE ET D'INFANTERIE
A TORONTO.

TORONTO, janvier 1878.

MONSIEUR,—En vue de la possibilité de l'établissement d'écoles militaires, comme développement du système maintenant appliqué dans les écoles d'artillerie, j'ai l'honneur de recommander qu'au moins une de ces écoles soit formée sur le principe d'une compagnie du Génie. La formation d'un petit corps instruit et dressé dans les parties difficiles et scientifiques de la profession du génie, servirait de cadre pour cette branche si nécessaire du service, et pourrait se développer pour répondre aux besoins du service en cas de guerre. Une notion des devoirs de la cavalerie, de l'artillerie et de l'infanterie ne constitue pas les seules connaissances professionnelles qu'il faut posséder dans la guerre. Dans les opérations pratiques d'une armée en campagne, il y a des rivières à traverser, des ponts à construire ou à détruire sur le champ, des ouvrages de campagne à dresser et à construire, un service télégraphique en campagne à entretenir, et les applications modernes de la science de la guerre à utiliser. Notre milice active possède-t-elle quelque notion de ces choses, ou a-t-elle les instruments et les autres objets nécessaires pour les accomplir? Il est bien pourvu à la branche connexe du service, l'artillerie, dans les écoles d'artillerie qui ont déjà dressé plus de 900 officiers et soldats en leur inculquant la plus complète notion de leurs devoirs d'artilleurs. Nous avons dans la force de milice au-delà de 4,000 artilleurs, tandis qu'il n'y a que 232 ingénieurs, quoique ceux-ci devraient être dans la proportion des deux tiers du nombre des artilleurs. Ces deux armes demandent l'une et l'autre une éducation spéciale, et chacune d'elles est également indispensable en temps de guerre. Est-ce que, par conséquent, nous ne devons pas fonder un établissement militaire pour un corps d'hommes qui seraient instruits et exercés dans cette branche de l'art militaire, et mis en état de donner à une armée l'instruction nécessaire pour ce service? Le coût en serait un peu plus élevé que celui pour l'infanterie, et, tout en étant également en état d'enseigner l'exercice pour l'infanterie, ils pourraient y ajouter cette instruction dans le génie pour le service de campagne, qui est aujourd'hui absolument nécessaire à tous les officiers qui veulent briller dans leur état. De plus, les hommes enrôlés, devenant d'habiles artisans, seraient utiles pour faire les réparations nécessaires aux fortifications sous la charge du gouvernement canadien, et pour construire les autres ouvrages qu'on pourrait juger nécessaire d'ajouter à notre force militaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS A. SCOBLE, lieutenant-colonel,
Commandant du 2^{ème} district militaire du génie.

Lieutenant-général Sir E. SELBY SMYTH, C.C.M.G.,
Commandant de la milice.